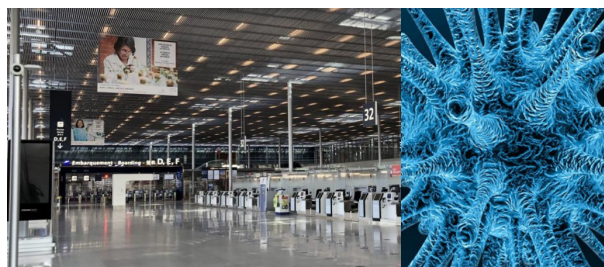




## Fermeture d'Orly sauf pour les Douanes :

## La Direction expose inutilement des agents...



« Fermeture temporaire de l'aéroport Paris-Orly à compter du 31 mars à 23h30 et jusqu'à nouvel ordre ». C'est ce qu'indique explicitement le site du gestionnaire aéroportuaire Paris-Aéroport (ex-ADP).

**Tout le pays le sait, sauf la direction des Douanes.** Car qui dit fermeture de l'aéroport dit suppression des vols commerciaux, fermeture des boutiques et de tous les services (Orlybus, Orlyval, etc)... mais pas des Douanes ! La Direction des Douanes a en effet une conception toute particulière du confinement et du plan de continuité de l'activité (PCA).

Certes la Direction sera fermée, ainsi que diverses unités. Mais **son directeur a trouvé de quoi occuper les agents du bureau de Douanes et de 2 brigades...** rattachées à des terminaux (Orly 3 et 4). Pas de vol, de marchandise, ni de passager à contrôler ? Qu'importe !

**Pour les brigades de surveillance extérieure (BSE), la surveillance des locaux !**

Les agents vérifieront, deux fois par vacation, les portes d'entrée par examen visuel, et ne pourront se déplacer qu'à pieds.

Le tout sans **toute la protection appropriée** : il y a certes des masques et des gants, mais en ce début du mois d'avril, il n'y a ni lingette désinfectante ni gel hydroalcoolique... mais du vinaigre blanc et des produits de nettoyage qui *a priori* ne tuent pas le virus !

**Les agents du bureau ne sont pas mieux lotis**, rien à faire pour occuper leur journée, WC indisponibles pour partie et chauffage coupé depuis ce week-end, sans intervention prévue de technicien(s), fermeture oblige !

**La cote de service du mois d'avril de ces 3 services prévoit :**

- 8-9 agents en journée (2-3 agents au bureau + 3 à la BSE Orly 3 + 3 à la BSE Orly 4) ;
- 6 agents la nuit (3 agents à la BSE Orly 3 + 3 agents à la BSE Orly 4).

**Des douaniers sexagénaires, des agents utilisant les transports en commun, donc à risque, et plus généralement l'ensemble du personnel seront sollicités pour quasi rien faire, alors que la vidéosurveillance est présente sur l'aéroport.**

À l'extrême limite, si la Direction tient à la sécurité de ses locaux, elle peut commencer par **recourir au seul volontariat et/ou mobiliser un des cadres supérieurs de permanence, utilisant une voiture de service.** Ces cadres sont (entre autres) là pour ça.

Mais en quoi la mobilisation de 6-9 agents se justifie, en pleines pandémie, mesures de confinement et fermeture de l'aéroport ?

**Tout cela relève de l'errement, douanier et sanitaire. La Direction doit revoir sa copie.**

Roissy, le vendredi 3 avril 2020